

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1144 décision n° 1144 du 12 novembre 1952

n° 1144

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 novembre 1952

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1952

Date du numéro
1 décembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdallah Barro., agent technique auxiliaire 6° échelon du Service de Santé, est licencié de son emploi pour inaptitude physique à compter du 1er décembre 1952; L'intéressé percevra une indemnité de licenciement correspondante à deux (2) mois de son salaire.